

** Cette fiche à été générée sur formation-cn.fr le 24/10/2020 à 02:10 **

Ref : DNDA 210

Durée : 1 jour

Tarif : 890 €HT

Formation RGPD

Propos liminaires sur le Règlement européen (RGPD)

Exercice pratique : quiz de démarrage

- Le contexte du droit français et du droit européen des données à caractère personnel : les principaux textes applicables
- Quel bilan de la Directive de 1995 ? Pourquoi avoir fait le choix d'un texte plus contraignant et d'application directe ?
- Les différentes étapes de l'élaboration du Règlement européen
- Le processus d'incorporation en droit interne et l'articulation avec les textes préexistants (Loi Informatique et Libertés, Loi pour une République numérique)

Les apports majeurs du Règlement Européen (RGPD)

- Les nouvelles définitions et leurs conséquences
- Les nouveaux principes consacrés : accountability, transparence, minimisation, etc.
- Les apports en termes de condition de fond et de droits des personnes

Exercice pratique :

- **rédaction d'une mention d'information version Règlement selon un cas donné de nouvelles obligations et responsabilités pour les entreprises françaises**

Les impacts sur les responsables de traitement

- Les incidences du principe de transparence
 - L'analyse d'impact ou PIA et consultation des autorités
- La notification de faille de sécurité

Les impacts sur les sous-traitants

-

La relation avec les responsables de traitement

- La tenue du registre d'activité
- L'intérêt des certifications et code de conduite

Du CIL au DPO

- Comment désigner le DPO ?
- Les rôles et missions du DPO
- La responsabilité du DPO
- Quel avenir pour le CIL ?

Exercices pratiques :

Rédaction d'une clause « Données personnelles » entre un responsable et un sous-traitant, en application du Règlement et identification des dispositions contractuelles à anticiper côté client et côté prestataire (sous-traitant)

Le rôle et les pouvoirs des autorités compétentes

- Le rôle et la nouvelle coopération entre les autorités
- Les conséquences du remplacement du G29 par le Comité européen de la protection des données (CEPD)
- Les apports du guichet unique pour les entreprises
- Les sanctions prévues au Règlement

Fin de session

Evaluation des connaissances via QCM

Nota : Un support de cour format dématérialisé est remis au stagiaire en debut de session ainsi qu'un cahier d'exercices.

Pré-requis

Aucun pré requis n'est nécessaire.

Méthodes pédagogiques

la méthode Pédagogique se fonde sur les axes suivants:

- cour magistrale
- Etude de cas pratique.
- Analyse des Amendes CNIL en cours.